

Campagnes d'action d'Attac France

Le CA réaffirme les objectifs que s'est donnés l'association. Pour les mois qui viennent, les campagnes menées avec les autres Attac d'Europe porteront sur la mise au pas de la finance, les droits sociaux face au droit de la concurrence et la reconversion écologique. D'ores et déjà, le CA appelle ses adhérents à continuer à signer et à faire signer la pétition « Spéculation et crises : ça suffit ! » (<http://www.stop-finance.org>), à populariser nos analyses grâce au matériel préparé (vidéos, documents d'analyse, tracts), à organiser des débats publics, à construire des convergences entre toutes les initiatives.

Au second semestre 2008, plusieurs échéances majeures de mobilisation interviendront : le FSE à Malmö en septembre, le contre-sommet Migrations et développement en octobre, une initiative en réaction contre la présidence française de l'Union européenne et le sommet Climat-énergie début décembre. Il revient à toutes les structures de l'association de préparer maintenant ces rendez-vous.

Enfin, le CA renouvelle son appel aux comités locaux pour qu'ils prennent part aux deux Universités de l'été : celle de toutes les Attac d'Europe à Sarrebruck du 1er au 6 août et celle d'Attac France à Toulouse du 22 au 26 août.

Attac France, Montreuil, le 19 avril 2008

Au sommaire :

- p. 1 : Campagnes d'Attac
Mobilisation OGM...
- p. 2 : Théâtre : reporté,
Fichage génétique...
- p. 3 : Procès de Chartres...
Après Versailles...
- p. 4 : Attac,
Châtellerauld,
- p. 5 : Attac Montmorillon,
Attac Poitiers,
- p. 6 : Agenda,
CA d'Attac...Afrique,
Adhésion 2008

Ont participé à ce numéro :

J. Cordier, D. Leblanc, M.
Léger, J. F. Meunier, C.
Wilkins.

Mobilisation générale pour le droit de produire et de consommer sans OGM

Mardi 13 Mai 2008 : Mobilisation générale pour le droit de produire et de consommer sans OGM Dernier passage du projet de loi à l'Assemblée Nationale, à partir de 12 h et jusqu'en fin de soirée. Programme de cette journée de mobilisation

- Un pique-nique avec WWF et l'Alliance pour la planète aux Tuileries à partir de 13 heures.

- Une permanence place Edouard Herriot, Paris 07, Assemblée Nationale de 12 heures à tard dans la nuit, jusqu'au vote de la loi. Ce sera un lieu de rendez-vous, d'accueil et de discussion.

- Vers 15 heures, formation d'une chaîne humaine autour de l'assemblée, toutes et tous vêtus en combinaison blanche, en vue de protéger la population d'une éventuelle contamination qui serait autorisée de fait par le vote du projet de loi par les députés. Les drapeaux, panneaux et banderoles seront accrochées, déposées et gardées place Herriot, symboles de notre force et de notre cohésion dans cette lutte contre la contamination de notre sol et de notre alimentation, la main mise sur le vivant, le non-respect de chacun à produire et se nourrir à son choix, et tout ce qui nous réunit dans ce combat.

Attac Vienne, sur internet,...

Des nouvelles d'Attac dans la Vienne sur le blog :

<http://attacpoitiers.haut-efort.com/>

Sur le blog, toujours l'agenda, des articles et informations diverses, une rubrique « Liens » qui s'élargit, le compte-rendu des réunions et initiatives locales, etc.

Le nombre de visiteurs uniques est d'environ 180 chaque mois : 172 en mars, (520 pages visitées) et 182 en avril (707 pages vues). Le rythme de croisière semble atteint.

Vous avez des informations à faire passer ? (agenda, livres, revues, films, etc.) envoyez-les !

« Le radeau de la monnaie » : reporté !

Annulation de la soirée théâtre de vendredi 18 avril à Buxerolles. Pour raison de santé, la présentation de la pièce "Le radeau de la monnaie" a dû être annulée. Au grand désespoir de l'acteur, cloué au lit.

Du côté de la Maison des Projets de Buxerolles, on réfléchit à une nouvelle date, pas trop éloignée, en espérant que ce sera possible avant l'été. Rien n'est sûr, nous vous tiendrons au courant.

Si la pièce est reportée à la rentrée, il y aura sans doute deux représentations, car le temps d'installation des décors est long : autant le « rentabiliser » avec deux soirées !

Pour information, une centaine de personnes avaient réservé une place : on espère les retrouver pour les prochaines représentations.

Attac Poitiers

Bulletin n° 13 des travaux scientifiques d'Attac - avril 2008 Extrait de l'Éditorial

La Lettre aborde très régulièrement les questions relatives à la richesse et à sa mesure au travers de différents indicateurs. Le plus utilisé d'entre eux, partout dans le monde, est le PIB (produit intérieur brut), à partir duquel est quantifiée la mythique croissance de la production des biens et services.

On sait les nombreuses critiques portées par La Lettre à propos de la croissance ; **pour autant faudrait-il se défaire de l'indicateur PIB ? Convient-il d'oublier le PIB, quantitatif, au motif qu'il ne mesure pas le bien-être ou doit-on s'en servir en même temps que d'autres indicateurs qualitatifs ?**

La suite sur : <http://www.france.attac.org/spip.php?article8424>

La Confédération paysanne refuse le fichage génétique des militants

La Confédération paysanne refuse le fichage génétique des militants ! Jacques Pasquier, Secrétaire général de la Confédération paysanne est invité à se présenter pour « prélèvement de matériel biologique (ADN) » le mardi 22 avril, à l'hôtel de police de Poitiers.

Des faucheurs volontaires d'OGM, pour l'action non violente du 14 août 2004, avaient d'abord été relaxés lors du procès d'Orléans du 27 octobre 2005, avant d'être déclarés coupables lors des procès en appel et en cassation. Ils sont actuellement convoqués individuellement pour des prélèvements d'ADN aux fins d'inscription au fichier de la délinquance qui concerne maintenant tous les crimes ou presque (curieusement la délinquance financière est dispensée de l'inscription à ce fichier). De nombreux condamnés d'Orléans ont déjà été l'objet de cette convocation, certains acceptent le prélèvement, d'autres refusent.

En cas de refus, la suite est une convocation individuelle au tribunal le plus proche dans des délais assez courts.

Plusieurs ont déjà été jugés ; avec des jugements divers. La Confédération paysanne Poitou-Charentes dénonce :

- La disproportion entre la procédure (prélèvement d'ADN et inscription au fichier national automatisé des empreintes génétiques) et la consistance du délit pour lequel Jacques Pasquier a été condamné.

- La tentative de criminalisation des actions militantes en mettant sur le même plan les crimes à caractère sexuel, les actes de terrorisme et les actions légitimes de contestation.

- La tendance actuelle au fichage génétique systématique pour les infractions les plus banales (dont arrachage d'OGM, tags, dégradations, présomption de prise de stupéfiants...) laissant présager l'extension du fichier et craindre pour les libertés.

Jacques Pasquier se rendra à cette convocation mais refusera ce prélèvement d'ADN. Ce refus n'a rien à voir avec le strict combat contre les OGM ; c'est une question de liberté individuelle et collective !

Après le procès des faucheurs volontaires à Chartres

Dans l'ensemble un procès très positif. Un président du Tribunal très à l'écoute, curieux, qui s'était déjà bien informé comme en voyant le film de Marie-Monique ROBIN, "Le monde selon Monsanto", très intéressé par les déclarations des 58 prévenus et de nos avocats, souvent agacé par les propos du procureur et de l'avocat de Monsanto.

- Pas de témoins pour Monsanto...

- Nos témoins, une dizaine : Christian VELOT (biologiste moléculaire, CNRS), Marie Christine BLANDIN (sénatrice verte et vice présidente du comité de préfiguration de la Haute autorité), Frédéric JACQUEMARD (Scientifique, FNE), Pierre Henri GOUILLON (ingénieur agronome, prof au musée d'histoire naturelle), Patrick de KOCHKO (paysan bio, ex chercheur INRA et CIRAD),... scientifiques, élus, magistrat (refus de prélèvement d'ADN), ont apporté des témoignages riches et très instructifs même pour les faucheurs les plus informés.

Comme l'a dit Jean Baptiste LIBOUBAN, ce n'était pas un procès mais l'Université et avec la pédagogie et la vulgarisation nécessaire.

- Des débats d'une richesse bien supérieurs à ceux de l'Assemblée Nationale comme l'on dit Christian VELOT, José BOVE, M.C. BLANDIN qui ont fait la navette entre Chartres et l'Assemblée Nationale à Paris.

- On pourrait dire beaucoup sur ce que nous avons appris, sur la Commission du Génie Biomoléculaire, dont faisait partie Frédéric JACQUEMARD, sur Le Service Régional de Protection des Végétaux d'Orléans, service des préfectures (comme ceux des autres régions que nous avons "testés" lors de nos rencontres et demandes d'informations. Incompétents on ne peut plus...) Toutes ces infos ont assez bien été retransmises par les médias régionaux et nationaux

présents.

- On est encore plus effarés de voir l'opposition entre la loi de coexistence impossible, ridicule et dangereuse votée les derniers jours et la réalité de tout ce que l'on sait actuellement sur les risques des OGM dans les champs (après les différents documentaires comme le récent de Marie Monique ROBIN, un autre documentaire de la télé Canadienne, visible sur le net, sur Monsanto, la tentative de brevetage du vivant sur les porcs,... apporte des infos et une vision encore plus claire des buts rechercher par cette firme : La maîtrise de l'alimentation mondiale, comme un de leurs dirigeants l'avait déclaré il y a quelques années lors d'un entretien de dirigeants...).

- Nous vivons une situation complètement schizophrénique et ubuesque.

L'expérience de l'amiante, des hormones de croissance, du sang contaminé, ... ne servent à rien et le processus semble vouloir se reproduire et en plus grave comme c'est déjà le cas aux USA (voir le documentaire de la télé canadienne), Brésil, Inde, sans les problèmes de santé eux à plus long terme comme l'amiante.

- Tant que la loi ne sera pas repassée une deuxième fois au Sénat et à l'Assemblée Nationale, on peut encore espérer (elle est passée de peu, comme l'amnistie (que nous ne demandions pas, mais des relaxes ce qui est différent) retoquée à une voix près, il y a de fortes divergences à l'UMP majoritaire à l'Assemblée et habituellement pro-OGM).

- Les manifestations autour du procès, avec les conférences et débats ont attiré beaucoup de monde.

Depuis quelques mois, on sent une nette évolution dans le grand public, beaucoup plus informé, curieux d'en savoir plus et avec des avis beaucoup plus tranchés.

- Les actions ont créé le débat, ont obligé à parler des OGM au Grenelle, alors que c'était écarté au début, ont eu leurs effets comme l'a

montré l'un des témoins, Christophe Bonneuil, sociologue, historien, chercheur au CNRS.

- Bilan du procès, le procureur, après une plaidoirie nulle, parfois dure, mal informée, a été assez mesuré par rapport aux autres procès en demandant 3 mois de prison avec sursis, 500 euros d'amende et pour 23 (dont je suis) 300 euros pour refus de prélèvement ADN.

- Verdict, le 5 juin. Vu le débat et les impressions données par le juge nous espérons facilement une relaxe comme à Orléans et Versailles. Mais dans ce cas le procureur ou Monsanto feront appel, on repartira pour la cour d'appel de Versailles....

Thierry, faucheur volontaire

**"Le monde selon Monsanto"
au Cinéma « Les 400 coups », à Châtelleraut**

Séance unique : jeudi 15 mai à 20 h 30.

Soirée organisée par Attac Châtelleraut et la Confédération Paysanne.

Débat autour du film animé par Aurélien Bernier, ancien responsable de la commission OGM d'Attac et Jacques Pasquier, secrétaire national de la Confédération Paysanne.

Tarif unique 4 €.

Attac Châtelleraut : réunion du 19 mars

I. Elections municipales de Châtelleraut

Brève analyse des résultats. **Bilan** : Abelin : 30 élus, Tondusson : 7, Michaud : 3)

* Réponses des candidats au questionnaire d'Attac sur les principaux dossiers en cours : Les réponses de J.P. Abelin, le maire élu :

1. Sur le Service Public (en concurrence avec le secteur privé) : il n'a « aucune position idéologique, il faut étudier chaque cas, juger sur pièces... » Pour les transports, notamment, ce sera au mieux des usagers. Il a été favorable à la reprise par le S.I.V.E.E.R. de la distribution de l'eau de Châtelleraut.

2. Sur les déchets : la décision ne peut concerner seulement Châtelleraut, mais l'ensemble des communes de la C.A.P.C. Mais il ne précise pas quelle sera sa position !

3. Sur les façons de faire progresser la démocratie, localement. Il faut, selon lui, augmenter le rôle des commissions extra-municipales et le rôle du Conseil du Développement. A la question de savoir quelles nouvelles instances il entend créer pour renforcer la démocratie, il répond qu'il ne faut pas en ajouter, mais utiliser mieux celles qui existent déjà ... En fait aucune vraie réponse à cette question n'a été apportée. Il ne semble pas connaître la C.C.S.P.L.

II. SANTE

5 membres d'Attac-Châtelleraut ont assisté à une réunion organisée par l'ASPES (Accès aux Soins, Perspectives et Enjeux de la Santé), à Poitiers, à l'Espace Mendès-France. Réunion avec les médecins, notamment des psychiatres, et les membres d'associations (AIDS, JALMAV, UFC Que choisir ?...) sur le thème : la participation, la représentation des usagers et des associations au Conseil d'Administration de l'hôpital. Actuellement, ce sont essentiellement des associations de malades qui participent, car il faut être agréé en tant que tel. Il y a été question essentiellement de l'aide à fournir aux malades pour faciliter l'accès à leur dossier... mais c'était très technique, plutôt à l'usage des professionnels de santé.

Prochaine réunion à Poitiers : le 13 mai avec le professeur Gil sur le thème : Mai 68 et la santé.

III. DROIT du TRAVAIL

Un Inspecteur du travail récemment à la retraite est d'accord pour venir nous parler des nouvelles dispositions récentes sur le code du travail. Il souhaite que

nous précisions nos attentes, vu l'étendue du sujet. Après discussion, nous aimerions voir aborder les points suivants : qu'est-ce qui a nécessité l'évolution de la législation du travail ? En quoi consiste essentiellement cette évolution générale ? Comment se situe chez nous cette évolution par rapport aux autres pays d'Europe ? On réfléchira aussi aux conséquences des lois de janvier, et surtout à la manière de les contrer.

La date de cette réunion du comité local, mais ouverte à tout public, est fixée le mercredi 23 avril. Il faudra inviter les syndicats et prévenir la presse.

IV. KOKOPELLI

C'est une association qui vend des graines anciennes, non agréées au Registre, car cet agrément coûte 2,93 € par plante ; ces graines sont biologiques. Beaumaux leur a intenté un procès et causé de gros ennuis, ils doivent verser 12 000 € à cette entreprise et à l'Etat. Leur compte en banque a été saisi. Que pouvons-nous faire pour les soutenir ? Déjà, aller consulter leur site... Une pétition aurait déjà circulé. Certains font remarquer qu'un changement d'attitude du Pouvoir se dessine, qu'il aurait parlé de soutenir Kokopelli, pour préserver la biodiversité. Méfiance : si c'est comme le Grenelle...

V. O.G.M.

Certains membres d'Attac-Châtelleraut ont rencontré des faucheurs volontaires qui donnaient une information sur leurs actions anti-OGM.

Voici leurs trois propositions :

- Lettre aux députés, car début avril la loi va passer devant l'assemblée nationale.

- Un soutien financier car ils ont de lourdes condamnations. Des tickets à 5 € ont été achetés à titre individuel et un carnet de 10 a été pris par le comité local (soit 50 €).

- Repasser le film de Marie-Monique Robin : « Le monde selon Monsanto ».

VI. Culture pour Tous

L'association Culture pour tous organise, le vendredi 13 juin, aux 400 Coups une soirée-débat, autour de la projection du film : Le silence de la vallée, en présence du réalisateur : Marcel Trillat. Ce film aborde la transformation du capitalisme industriel en capitalisme financier

Prochaine réunion : **mercredi 23 avril**, 20 h 30, Salle Camille Pagé, Réunion ouverte, Thème : l'évolution du droit du travail

Attac à Châtelleraut

D. Blanchard : 05 49 23 37 52
chatelleraut@attac.org

Attac à Montmorillon

16, rue des récollets BP 30 099
 86 502 Montmorillon Cedex
montmorillon@attac.org

**Pour contacter Attac
 dans la Vienne**

Correspondant Attac à Loudun

loudun@attac.org

Attac à Poitiers

14, Les Alleuds 86 240 Ligugé
 D. Leblanc : 05 49 41 16 37 poitiers@attac.org

Attac Montmorillon : réunion du 24 avril (6 présents, 1 excusé)

Ordre du jour : 1. film-débat le 22 mai. 2. Université d'été européenne à Saarbrücke 3. rencontres départementales

1. Film « J'ai (très) mal au travail ». Les intervenants devraient se rencontrer sur place pour faire le point sur le thème. Les dépliants « Attac fait son cinéma » seront envoyés au cinéma de Chauvigny, à Attac Poitiers et Châtellerauld, également invités à participer à cet événement. Claude prépare des affichettes à distribuer autour de Montmorillon.

2. Notre groupe jumelé en Allemagne, Attac untere-Saar, nous propose de coordonner un atelier à

l'occasion de l'université d'été européenne, (ESU) à Sarrebruck. La participation d'un 3^{ème} groupe d'Attac à Luxembourg reste à confirmer. Caroline propose d'y aller en tant que représentante d'Attac Montmorillon, l'une des conditions des ateliers étant la présence d'au moins 2 langues différentes. Les frais du déplacement seront remboursés, l'inscription et l'hébergement restent à négocier.

3. Nous souhaitons présenter des projets communs avec Attac Poitiers et Châtellerauld. Une programmation de films, (entre autre une soirée sur les SCOP avec un film-doc.) sera

discutée pour la rentrée après la séance du 22 mai, ceci en vue de lancer des idées et une proposition pour une date de réunion avec nos partenaires dans la Vienne.

Prochaine initiative :

« *J'ai très mal au travail* », Film sur le thème de la souffrance au travail, suivi d'un débat avec Francis Place, (médecin du travail), et Luc Bonnet (CNT). A confirmer, l'intervention d'un Inspecteur du travail.

Jeudi 22 mai à 20 30,
Cinéma Rex à Chauvigny

Attac Poitiers : AG du 11 avril (7 présents, 4 excusés)

L'ordre du jour est fixé sur place :

1. Organisation du débat autour de la pièce de théâtre « *Le radeau de la Monnaie* »

Nous avons convenu de laisser présenter la soirée par un des acteurs de la pièce et de n'intervenir qu'à l'issue du spectacle. Des documents d'Attac (4 pages thématiques, livres, tracts, etc.) seront disponibles à l'entrée de la salle pour le public.

... Finalement, rien ne s'est passé comme prévu !
Annulation de la soirée : Pour raison de santé, la présentation de la pièce a du être annulée. Du côté de la Maison des Projets de Buxerolles, on réfléchit à une nouvelle date et sûrement pour deux soirées, histoire de « rentabiliser » le montage des décors.

Pour information, une centaine de personnes avaient réservé une place : on espère les retrouver pour les prochaines représentations.

2. Soirée sur les Médias ?

Quelle place pour une pensée « dissidente » ? Peut-on encore disposer d'une expression « différente » dans la presse. Dans les médias de "service public" mais aussi dans l'ensemble des moyens de diffusion, existe-t-il déjà des espaces où les débats sont contradictoires sur toutes les questions en particulier écono-

mique et sociale (impôts, "réformes" fiscales, code du travail, "flexsécurité", etc.) ?

Nous avons contacté l'association Acrimed (Action Critique Média) pour proposer à la rentrée de septembre une réflexion sur ce thème couplée avec une projection de film, afin de sortir des débats en vase clos qui n'attirent que des convaincus. Nous avons un accord de principe, reste à trouver une date.

3. Gestion de la liste de diffusion d'Attac

Régis va prendre la suite d'Aurélien pour la gestion de la liste de diffusion d'Attac dans la Vienne.

Quant à Eliane, elle passe la main pour le compte bancaire : nous devons trouver un nouveau trésorier ! Il sera question de ce point lors de la prochaine réunion.

4. Points et projets divers

A été évoquée la question de la « décroissance » dans les thématiques que nous pourrions aborder. Il serait important de l'articuler avec une réflexion concrète sur ce qui est déjà possible de faire. (économies d'énergies, relocalisation de l'économie, etc.) A suivre...

Prochaine réunion : **mardi 13 mai** à 20 h 15,
Maison du peuple, salle Timbaud

Agenda

- **13 mai** : Mobilisation générale pour le droit de produire et de consommer sans OGM.
- **13 mai** : 20 h 15, réunion mensuelle, Maison du peuple, **salle Timbaud** (Attac Poitiers)
- **15 mai** : 20 h : réunion mensuelle, MJC de Montmorillon. (Attac Montmorillon)
- **15 mai**, 20 h 30, "**Le Monde selon Monsanto**", film et débat. Au « 400 coups » (Attac Châtelleraut et Confédération Paysanne)
- **18 mai** : « **Le Monde en fête** » (toute la journée, rue des Trois rois)
- **21 mai** : 20 h 30, réunion mensuelle, salle C. Pagé (Attac Châtelleraut)
- **22 mai** : 20 h 30 : "J'ai (très) mal au travail" au Rex à Chauvigny. (Attac Montmorillon)

CA d'Attac France : La situation en Afrique

Déclaration du CA d'ATTAC du 19

avril 2008. (Texte complet sur : <http://www.france.attac.org/spip.php?article8412>)

Le Conseil d'administration d'Attac s'est réuni le 19 avril 2008, avec en toile de fond un monde qui n'en finit pas de pâtir des conséquences des multiples crises qui le secouent. Particulièrement préoccupante est la situation alimentaire mondiale marquée par ce que la presse a appelé « les émeutes de la faim », qui sont en réalité une juste révolte contre la situation infligée aux plus pauvres.

La situation en Afrique

C'est dans ce contexte que le CA a ouvert une discussion sur l'Afrique, introduite par Nestor Bidadanure et Anne Marchand, membres du groupe « Afrique » d'Attac, et par Djilali Benamrane, membre du CA.

En de nombreux pays et régions du continent africain, pour la plupart victimes pendant deux décennies des plans d'ajustement structurel, des mouvements sociaux témoignent de la vitalité des résistances au néolibéralisme. En particulier, les mouvements de femmes portent une grande part des luttes actuelles pour les droits à l'alimentation, à

la culture, etc.

L'Afrique, qui fut historiquement ravagée par l'esclavage, puis par le pillage des matières premières, continue aujourd'hui d'être convoitée pour ses richesses ou pour sa main-d'œuvre.

Les séquelles du colonialisme n'ont pas disparu et, loin d'avoir le caractère ethnique que lui prêtent les observateurs occidentaux, les conflits armés très violents qui s'y déroulent encore sont fondamentalement de type politique, dans lesquels les enjeux économiques et stratégiques sont occultés au profit d'une instrumentalisation des différences culturelles.

Pour « le droit de produire et consommer sans OGM !

Le dernier vote à l'Assemblée sera serré et espérons-le, en notre faveur !

Urgent : il faut remplir le bus qui part de Charente et passera à Poitiers à 7 h 15 sur le parking de l'entrée d'autoroute Poitiers Sud (à côté d'Auchan).

Prix : autour de 30 €.

LE BUS N'EST PAS PLEIN !!

Les personnes intéressées peuvent contacter Stéphane (05 49 45 74 27 et 06 37 46 43 35 qui transmettra au collectif de Charente.

Bulletin d'adhésion 2008

NOM (en capitales) : _____ PRENOM : _____

Homme Femme Date de naissance : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Mobile : _____

Adresse électronique : _____

Je souhaite que ces renseignements restent confidentiels et ne soient pas communiqués au comité d'Attac de ma ville, région ou pays.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Bulletin à renvoyer à **ATTAC Services Adhésions 60 646 CHANTILLY Cedex**

J'adhère à Attac et verse pour l'année civile 2008 un montant (incluant l'abonnement de 10 € à *Lignes d'Attac*) de :

(tranches de revenu mensuel)

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> 0 à 450 € | 12 € |
| <input type="checkbox"/> 450 à 900 € | 20 € |
| <input type="checkbox"/> 900 à 1 200 € | 34 € |
| <input type="checkbox"/> 1 200 à 1 600 € | 45 € |
| <input type="checkbox"/> 1 600 à 2 300 € | 60 € |
| <input type="checkbox"/> 2 300 à 3 000 € | 70 € |
| <input type="checkbox"/> 3 000 à 4 000 € | 100 € |
| <input type="checkbox"/> au delà de 4 000 € | 130 € |

Je verse en plus un don de €

J'effectue le règlement par :

- chèque bancaire ou postal
 carte bancaire n° : _____ / _____ / _____ / _____

3 derniers chiffres au dos de votre carte :

date d'expiration : ____ / ____

signature : _____ date : _____